



BIENVENUE

Réunion de rentrée – Mercredi 09 Septembre 2020



En quelques mots...

Pôle de référence en matière d'enseignements artistiques, les établissements d'enseignement en musique danse et théâtre, ont pour mission centrale la sensibilisation et la formation des futurs amateurs aux pratiques artistiques et culturelles.

La formation artistique est reconnue aujourd'hui comme constitutive de l'éducation des enfants et des jeunes. Elle participe à la formation de leur personnalité, développe leur culture personnelle et leur capacité de concentration et de mémoire. Elle prépare ainsi les jeunes à tenir un rôle actif dans un espace de vie en constante mutation en confortant l'intuition de l'échange et la réalité de la pratique collective.

Cette éducation s'appuie en partie sur les établissements d'enseignement artistique, mais s'organise autour d'un partenariat avec l'éducation nationale, les collectivités locales, les artistes et les diffuseurs.

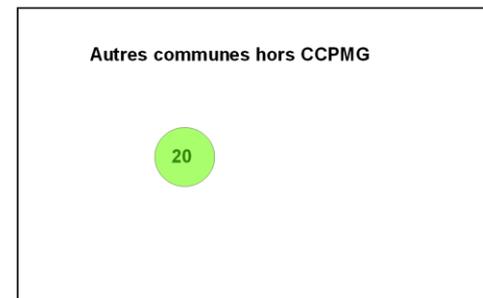
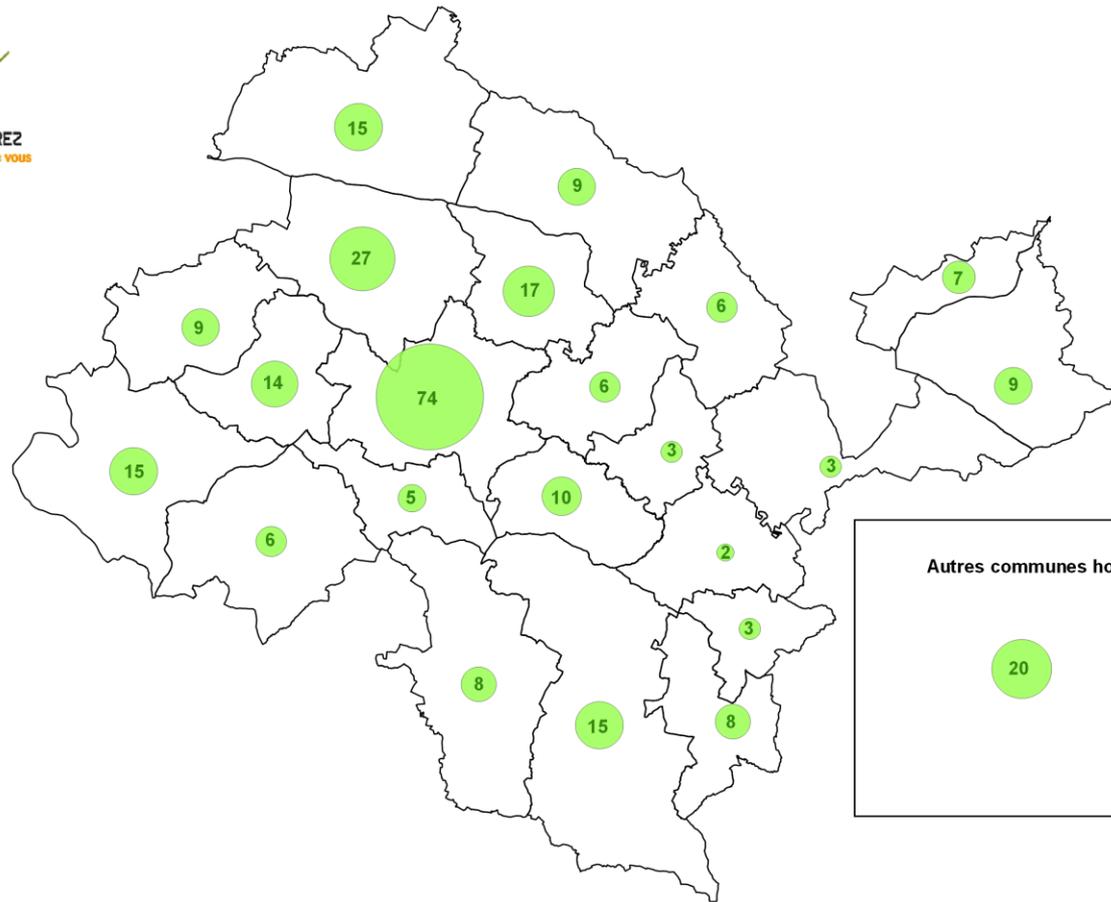


Une école de proximité

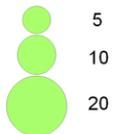
L'école de musique de la Communauté de communes du Pays de Meslay-Grez s'organise autour de 2 lieux d'enseignements :

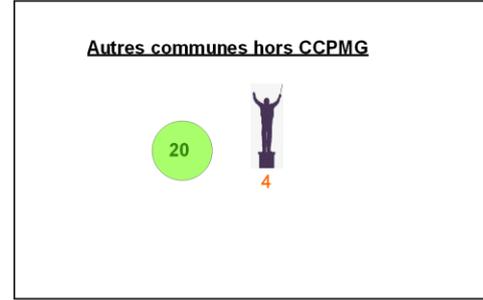
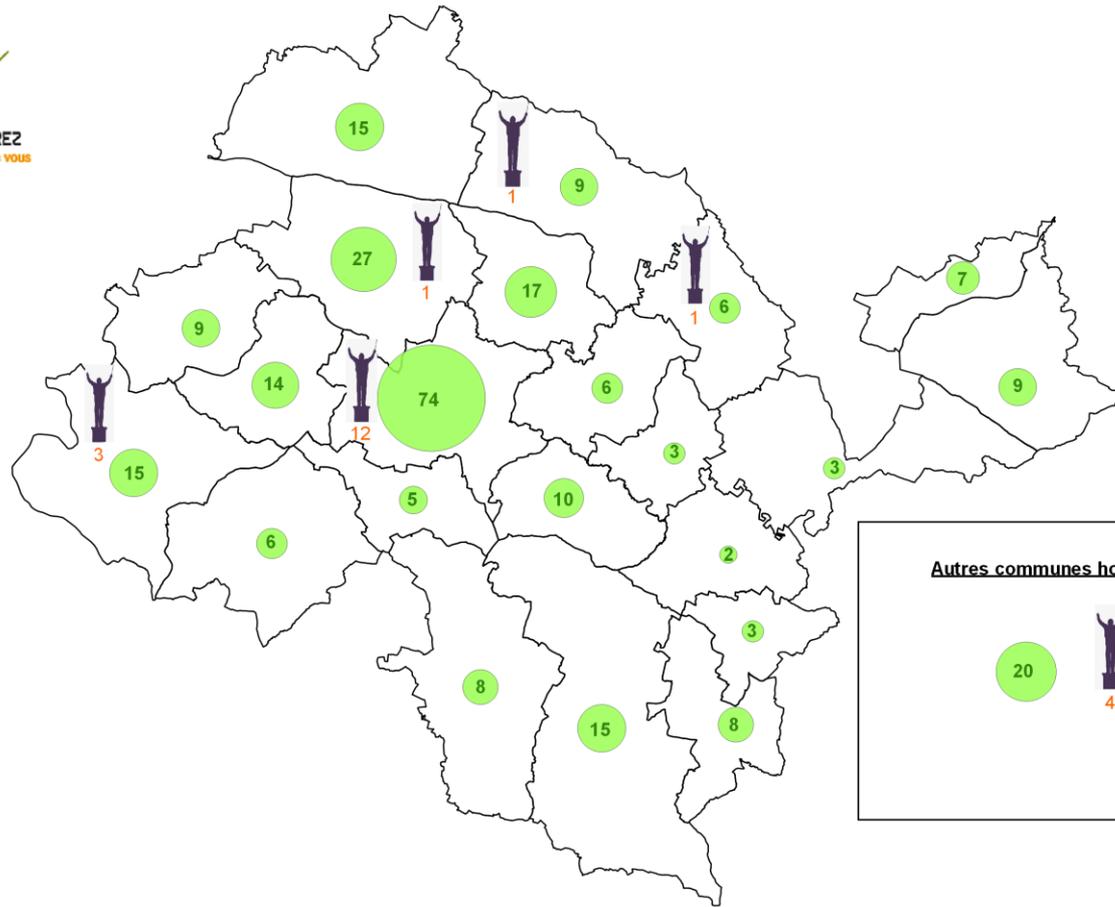
- Meslay du Maine
- Chéméré le Roi





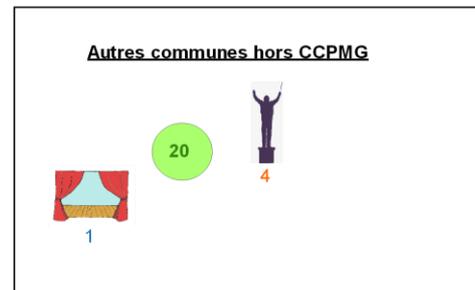
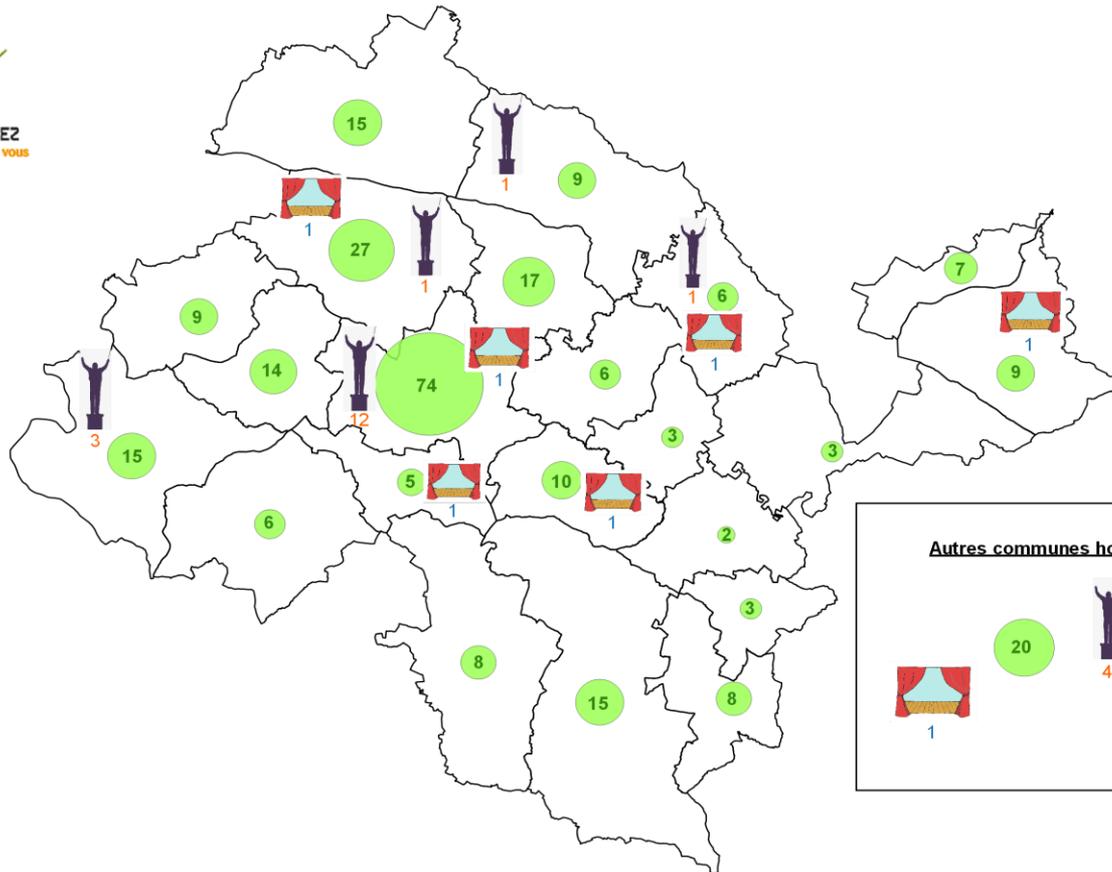
Nombre d'élèves à la Rentrée 2019



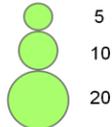


Nombre d'élèves à la Rentrée 2019 **Représentations Musicales**





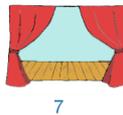
Nombre d'élèves à la Rentrée 2019

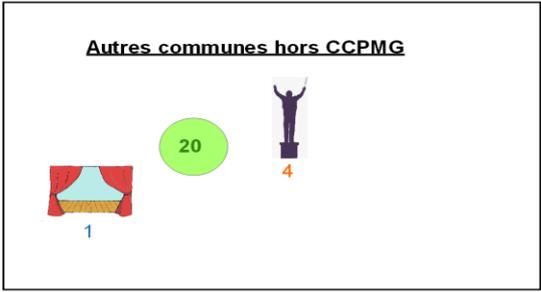
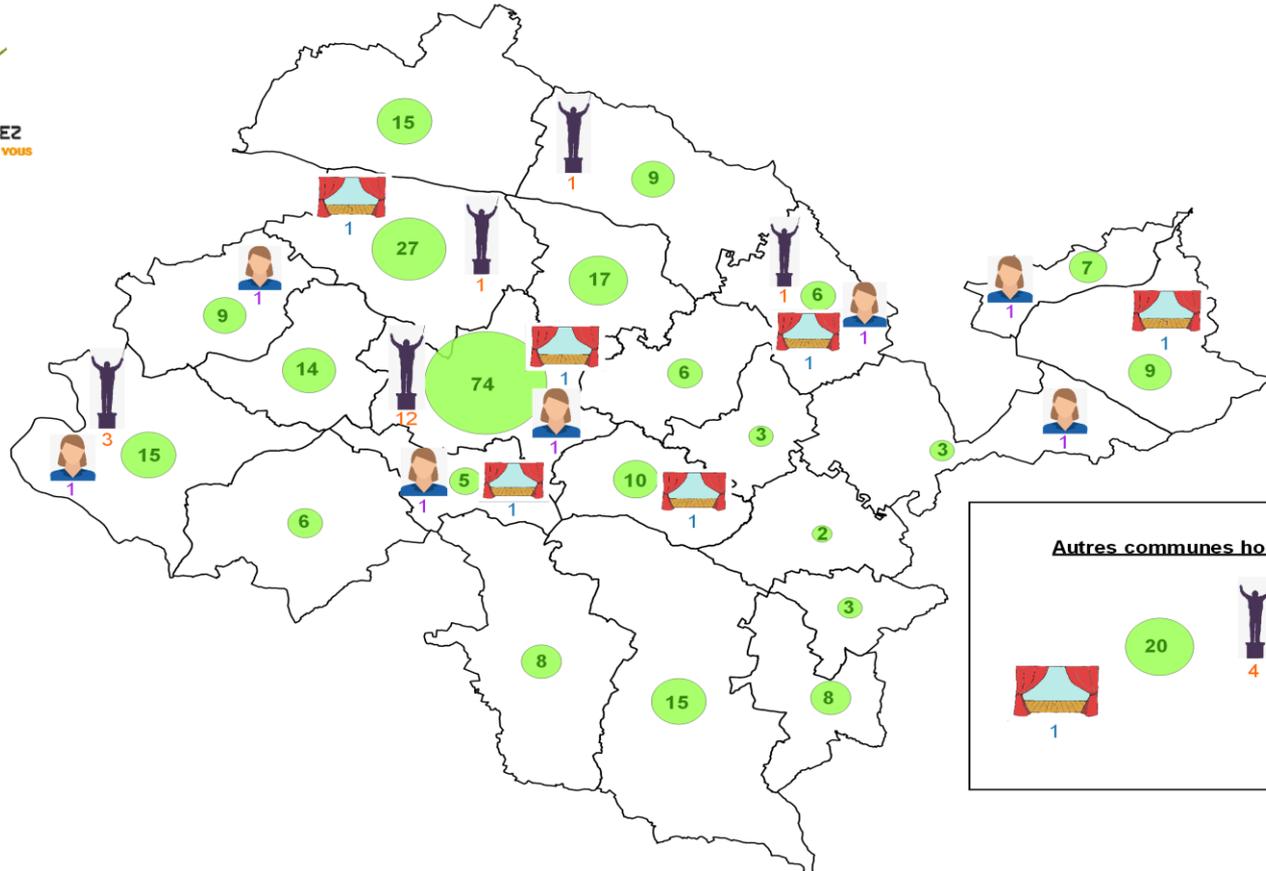


Représentations Musicales

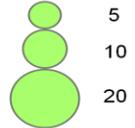


Représentations Théâtrales





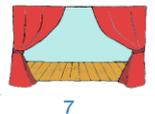
Nombre d'élèves à la Rentrée 2019



Représentations Musicales

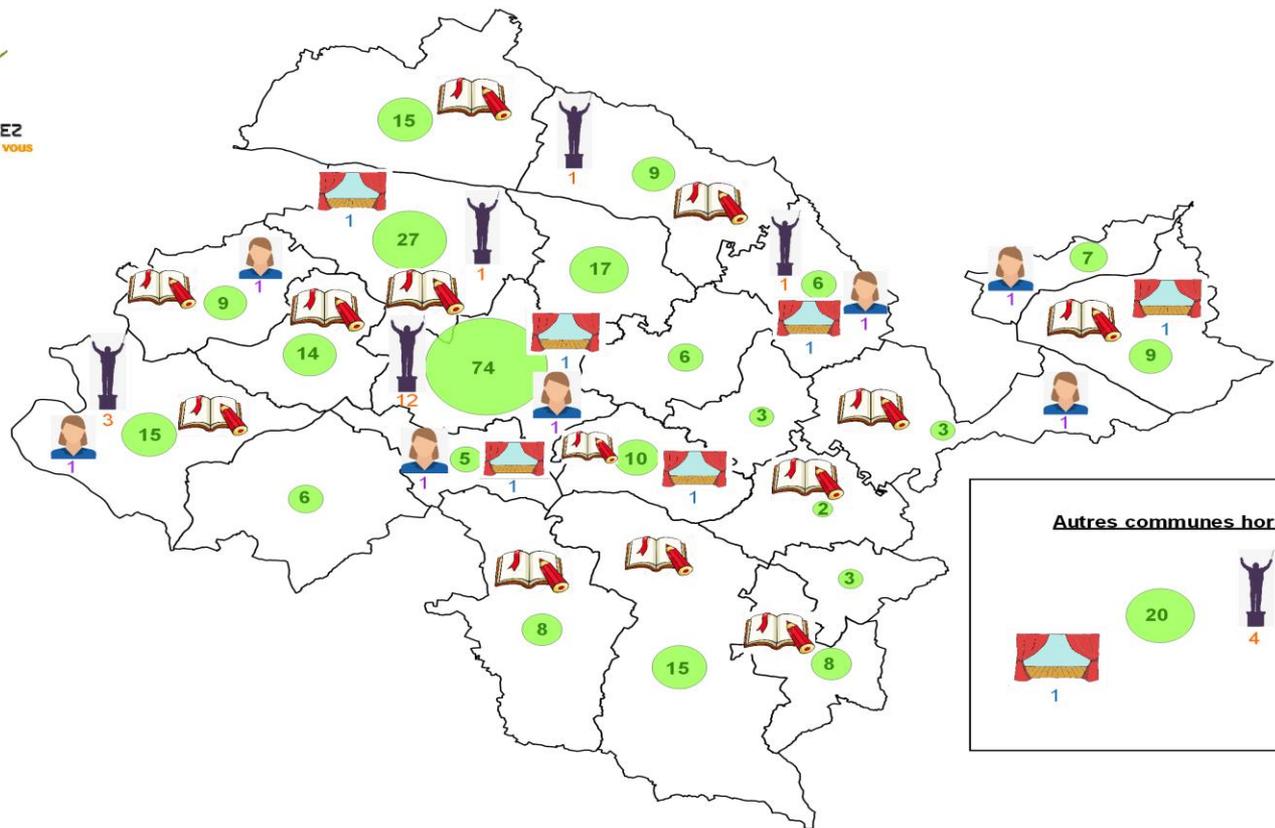


Représentations Théâtrales

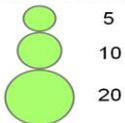


Voeux





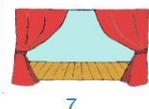
Nombre d'élèves à la Rentrée 2019



Représentations Musicales



Représentations Théâtrales

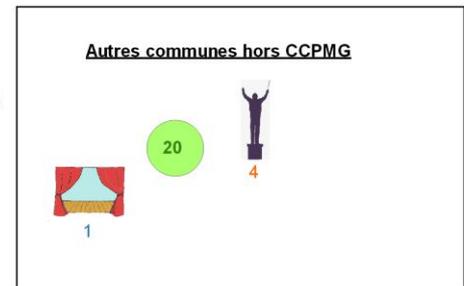
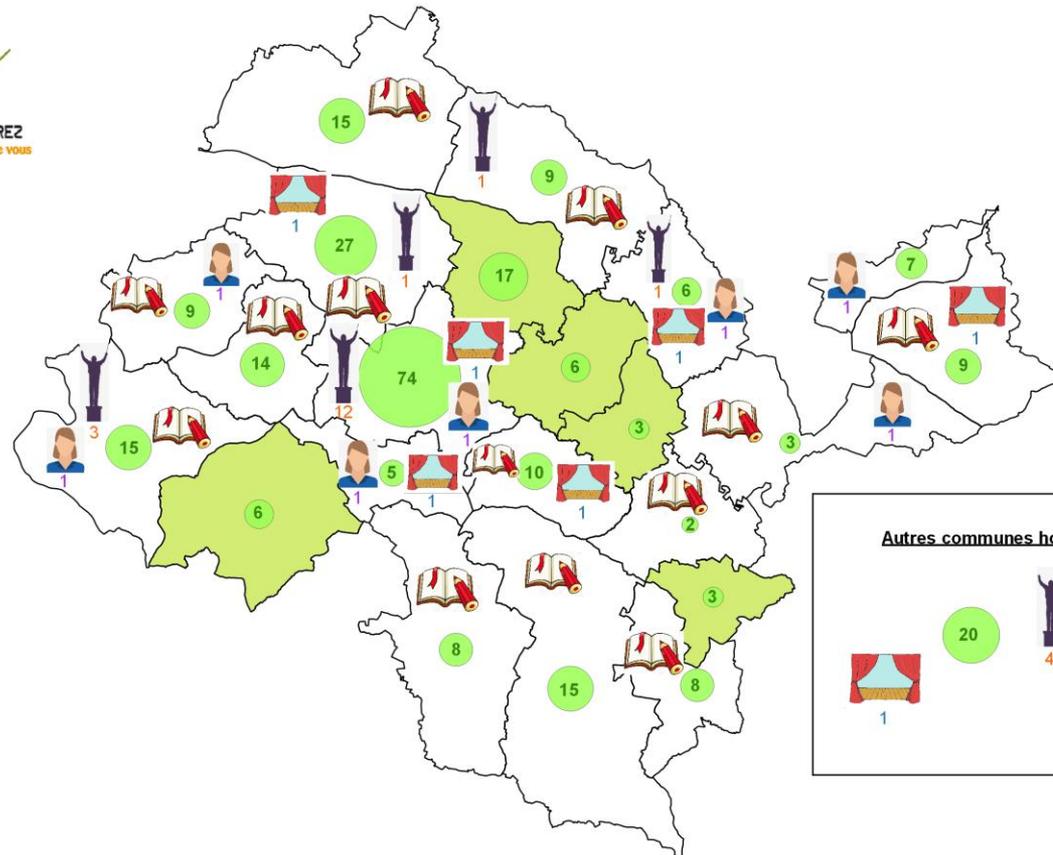


Voeux

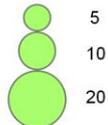


Interventions Scolaires





Nombre d'élèves à la Rentrée 2019



Représentations Musicales



Représentations Théâtrales



Voeux



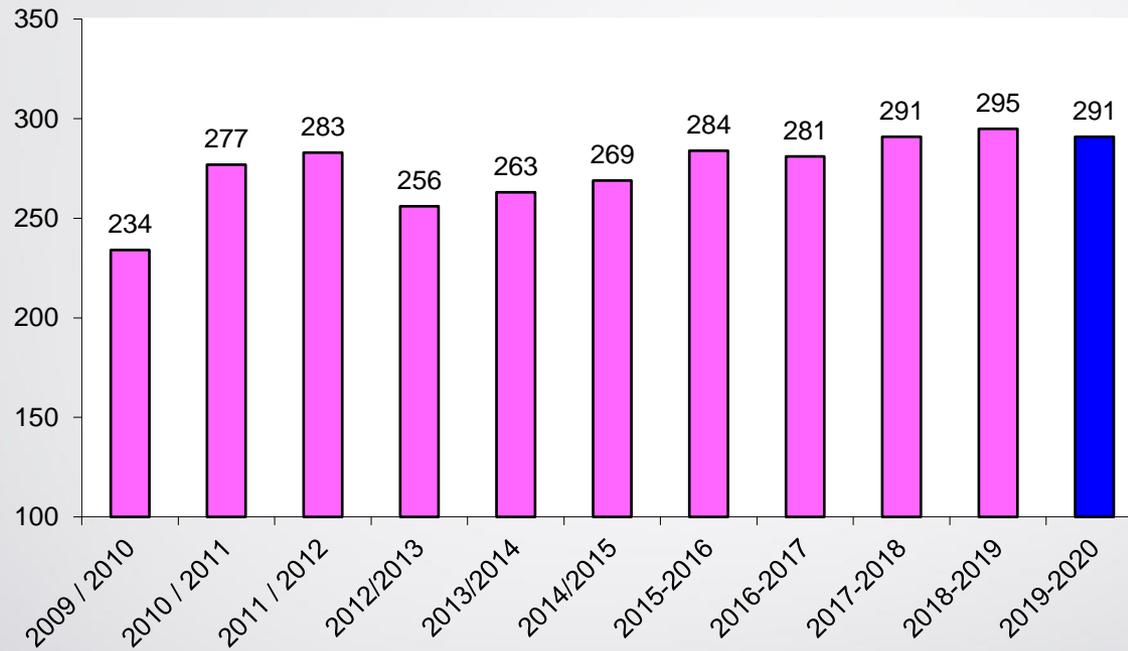
Interventions Scolaires



Communes sans interventions



Quelques chiffres...



PAYS DE MESLAY-GREZ
Proche de tout proche de vous

L'équipe pédagogique

- Saxophone et direction : *Vincent BREHARD*
- Percussions : *Jean-François LANDEAU*
- Trombone et tuba : *Jérôme DOITTÉ*
- Piano : *Louise GRAVEZ*
- Guitare : *Recrutement en cours*
- Flûte traversière : *Estelle GIGANT*
- Trompette et cor : *Camille ARTHUIS*
- Clarinette : *Flavie HUAULMÉ*
- Basson, guitare basse : *Romain TIRATAY*
- Orgue : *Juliette GRELLETY-BOSVIEL*
- Contrebasse: *Guillaume BELLANGER*
- Éveil Musical et violon : *Bénédicte BLOUIN*
- Ateliers théâtre : *Pierre CHAUX*
- Eveil théâtral : *Anne CHAMARET*

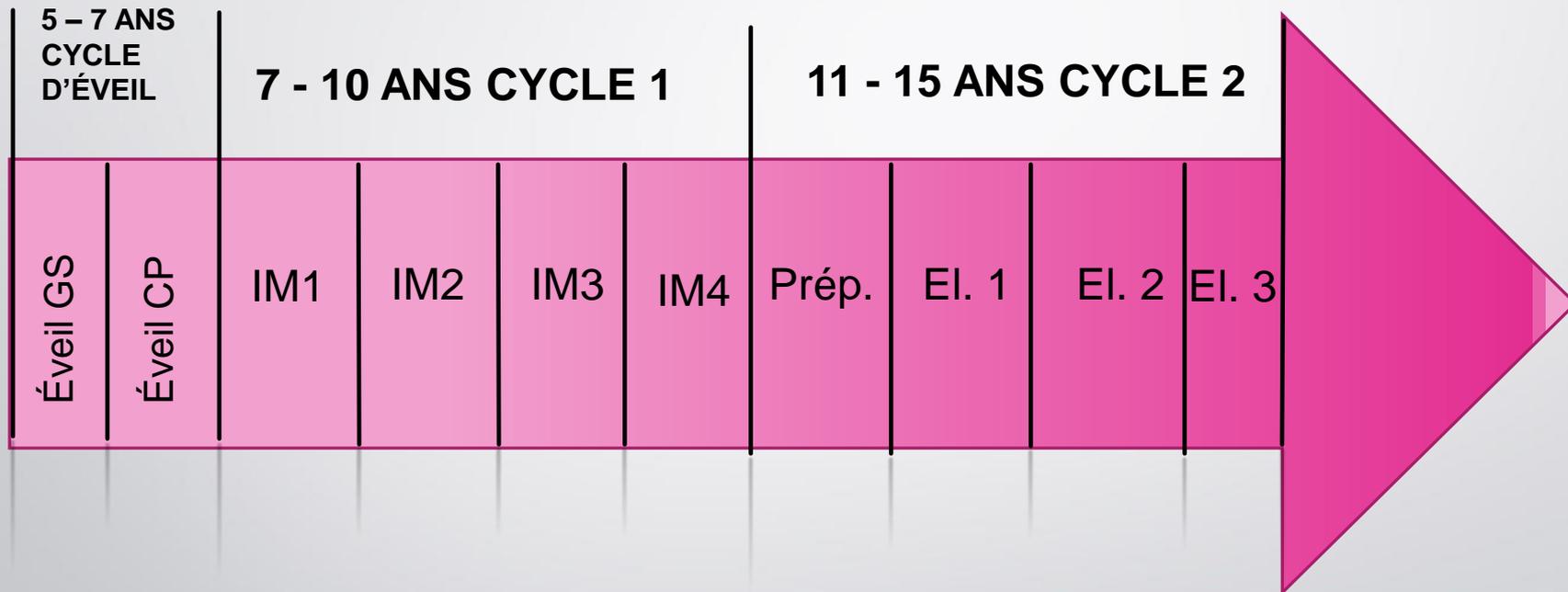
Les axes de formation

- 1- La formation Musicale,
- 2- La formation Théâtrale,
- 3- La formation Instrumentale,
- 4- La formation aux Pratiques Collectives.



La Formation Musicale (=FM)

Pour les enfants



Le planning 2020-2021 est disponible à l'issue de la réunion.

Pour les IM1, IM2, IM3 pensez à nous faire connaître votre choix de créneau horaire dès que possible.

La Formation Musicale (=FM)

Pour les adultes

A partir de 16 ans

Adultes 1

Adultes 2

Adultes 3



La Formation théâtrale

Pour les enfants



- ✓ Travail collectif,
- ✓ Apprentissage sur le jeu d'acteurs

La Formation théâtrale

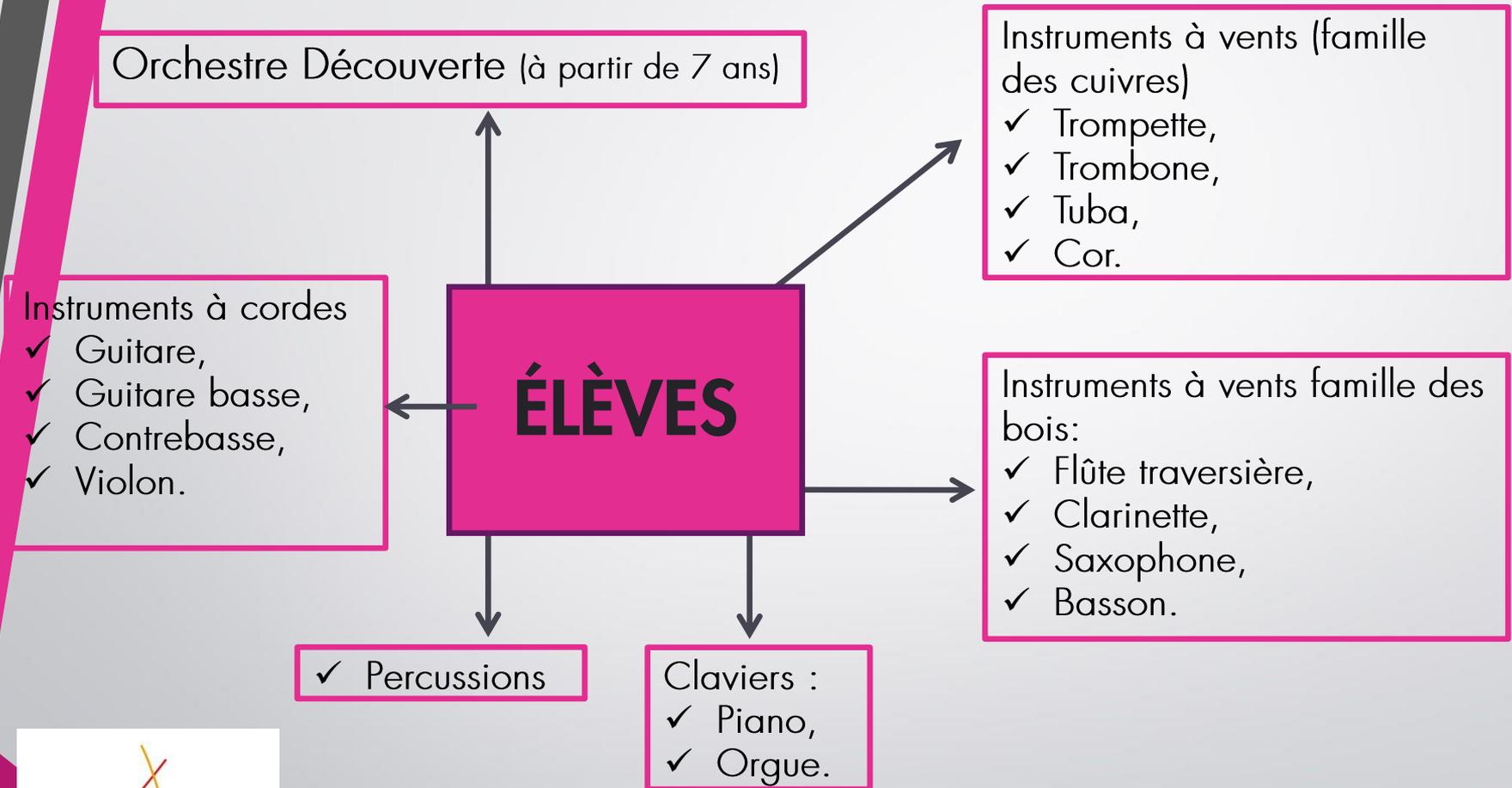
Pour les adultes

A partir de 16 ans

ATELIER
2 heures hebdomadaires

- ✓ Travail collectif,
- ✓ Apprentissage sur le jeu d'acteurs

La Formation instrumentale



Il s'agit de cours individuels (hors parcours découverte). Les deux premières années d'instrument la séance dure 20 minutes, les 4 années suivantes 30 minutes, et les 2 dernières années 45 minutes.

La location d'instrument

L'école de musique dispense un enseignement pour une dizaine d'instruments. Elle propose une location à l'année de ces instruments sur 1 année renouvelable 1 fois. Le tarif de location est de 65,00 €.

Les instruments disponibles sont :

- ✓ Clarinette,
- ✓ Trompette,
- ✓ Flûte traversière,
- ✓ Trombone,
- ✓ Saxophone,
- ✓ Basson.

Les pratiques collectives

Les élèves, enfants ou adultes, sont au centre de notre projet pédagogique qui s'articule autour d'une mise en pratique importante et quasi permanente.

C'est pourquoi nous demandons aux jeunes et moins jeunes musiciens de s'investir dans une pratique collective, dès la 2nd année de pratique instrumentale, en concertation avec les professeurs d'instrument, afin qu'ils prennent conscience de l'interaction qui s'opère entre les instruments et leurs « rôles », non fixes, dans la musique.

Ces moments collectifs sont aussi source de dynamisme et d'échanges qui génèrent l'envie et la motivation pour des restitutions publiques.





Rappel important



Les élèves doivent se présenter en cours :

- ✓ A l'heure, et de manière assidue,
- ✓ Le cours de formation musicale n'est pas une option,
- ✓ Les pratiques collectives nécessitent un engagement complet annuel,
- ✓ Si vous ne pouvez pas vous rendre à un cours merci de prévenir le professeur responsable, ou de le signaler par mail ou par téléphone à l'école de musique.

Quelques éléments budgétaires

▶ Élèves en musique et théâtre : 291 en **2019-2020**

▶ Quelques chiffres :

- Dépenses de fonctionnement : 369 500 €
- Recettes : 115 200€
- Part supportée par la collectivité : 254 300€

▶ Pour information :

Sur l'année scolaire 2018/2019, le coût résiduel par élève était d'environ 880 €

- Le Conseil Départemental apporte un soutien financier à hauteur de à 25.500 € par an.

Rentrée 2020 2021



Les grands rendez-vous de l'année Pour l'école de musique 2019-2020

- ✓ *Concert de Noël* : Samedi 19 Décembre 2020
- ✓ *Concert des Grands Élèves* : Samedi 13 Février 2021
- ✓ *Audition de Printemps* : Samedi 24 Avril 2021
- ✓ *Tournée théâtre* : Tous les Vendredis de Juin 2021
- ✓ *Projection plein air court-métrage* : Vendredi 02 ou Samedi 03 Juillet 2021



Au cours de l'année, une proposition d'actions culturelles en partenariat avec l'association La Note Bleue vous sera envoyée par mail.

Les grands rendez-vous de l'année

Saison Culturelle de Territoire

- ✓ *Vendredi 11 septembre : Ouverture de saison – Gratuit et ouvert à tous.*
- ▶ *Vendredi 20 novembre : Pierre et Loup klezmer (la bazouge de Chémeré)*
 - *Samedi 27 mars : brass Band les conique (Meslay du Maine)*
 - *Dimanche 13 juin: Kazi classick (Val du Maine)*



La Note Bleue

- l'association des parents d'élèves de l'école de musique et de théâtre.

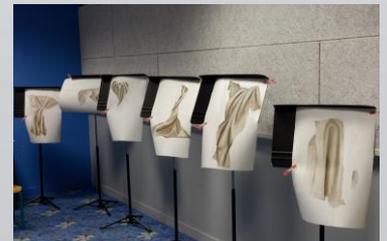
*Action culturelle: proposition de concerts (en 2019: ONPL Angers, Auditorium de Radio France, saison culturelle du Pays de Meslaygrez....)

- Organisation de temps de convivialité (Audition de printemps, portes ouvertes, stage...)



Nos partenaires

- Réseau de lecture du Pays de Meslay-Grez.
- La Note Bleue,
- Harmonie Sainte Cécile de Meslay du Maine :
 - Samedi 21 Novembre : Ciné-Concert Pour les enfants à la salle socio de Meslay du Maine à 17h.
 - Samedi 21 Novembre Ciné concert à 20h30 salle socio de Meslay du Maine., ,
 - Dimanche 13 Décembre : Concert de Noël à Meslay du Maine
 - Samedi 10 avril et 17 avril : Concerts de Printemps à Meslay du Maine et Villiers charlemagne « L'Anglettere »
- Festival Ateliers Jazz de Meslay-Grez :
 - Du 8 Mai au 15 Mai 2021.
- Atelier du Petit Vauvéron (La Bazouge de Chémeré) :
 - : « Graine de musiciens itinérante »



La facturation

Rappel : Le montant de la facturation est calculée en fonction du Quotient Familial. Trois tranches ont été créées. Depuis cette année les élèves adultes (+ de 18 ans au 1^{er} septembre de l'année 2020) seront facturés directement dans la tranche correspondant à leurs revenus.

1 – A réception de facture

- 3 factures dans l'année (Novembre, Février et Mai),
- Les règlements peuvent se faire en espèces ou en chèque (à l'ordre du Trésor Public)
- Ils sont déposés directement au Trésor Public de Meslay-du-Maine.

La facturation (suite)

2 – Prélèvement automatique en 3 fois

- Réception de la facture avec l'échéancier en Novembre 2020,
- Les mois de prélèvement sont Novembre, Février et Mai (aux alentours du 05).

3 - Prélèvement automatique en 10 fois

- Réception de la facture avec l'échéancier en Novembre 2020.
- Les 10 prélèvements s'échelonnent de Novembre 2020 à Août 2021 (aux alentours du 05).

La facturation (suite)

4- Tickets CAF et MSA

- L'école de musique les complète et les signe car le remboursement se fait directement sur votre compte.

5- Pass Culture Sport et Chéquier Jeunes Collégiens

- Déposer votre *Pass culture Sport* ou *Chèque jeunes collégiens* à l'école de musique.

- Déduire la valeur de ce bon (16€ ou 13€) sur votre prochain règlement.

Nous ne prenons pas les chèques vacances, ni les chèques emploi service.



IMPORTANT



IMPORTANT

Les arrêts en cours d'année n'entraînent pas de remboursement ou d'annulation de facture sauf cas particuliers (déménagement,...)



Vos interlocuteurs

Directeur

Vincent BREHARD

02.43.98.74.08

ecoledemusique@paysmeslaygrez.fr

v.brehard@paysmeslaygrez.fr



Coordonnateur des Pratiques Collectives

Guillaume BELLANGER

02.43.98.74.08

ecoledemusique@paysmeslaygrez.fr

g.bellanger@paysmeslaygrez.com



Assistante administrative

Julie CRIBIER-SEGUIN

02.43.64.37.45

ecoledemusique@paysmeslaygrez.fr

j.seguin@paysmeslaygrez.fr

